

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1202 Fondements disciplinaires et didactiques : Français volet B			
Code	PEDE1B22FRCS2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Benoit WAUTELET</b> (benoit.wautelet@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Marie-Françoise DESCHAMPS</b> (deschampsfmf@helha.be) HELHa Gosselies <b>Brigitte BRION</b> (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Bénédicte NORTIER</b> (benedicte.nortier@helha.be) Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir lire et du savoir écouter, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant.e.s pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant.e démontrera une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage et des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte

d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant.e démontrera des connaissances approfondies relatives à la littérature jeunesse et aux dispositifs didactiques de compréhension en lecture et à l'écoute. Il/elle sera en outre capable d'identifier et d'expliquer les principes et concepts didactiques en analysant un ou plusieurs dispositif(s) et d'intégrer ces dispositifs dans un contexte professionnel.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B22FRCS2A Fondements disciplinaires et didactiques?Français volet 2 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B22FRCS2A Fondements disciplinaires et didactiques?Français volet 2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques Français volet 2			
Code	22_PEDE1B22FRCS2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be) Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir lire et du savoir écouter, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant.e.s pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e démontrera une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage et des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant.e démontrera des connaissances approfondies relatives à la littérature jeunesse et aux dispositifs didactiques de compréhension en lecture et à l'écoute. Il/elle sera en outre capable d'identifier et d'expliquer les principes et concepts didactiques en analysant un ou plusieurs dispositif(s) et d'intégrer ces dispositifs dans un contexte professionnel.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Savoirs et savoir faire relatifs à la littérature de jeunesse ;
- Didactique du savoir lire : principes et dispositifs (lectures interactives, quart d'heure lecture, cercles de lecture, ateliers de lecture ...)
- Didactique du savoir écouter.

L'enseignant s'octroie le droit d'ajouter et/ou supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

- a. En présentiel: mise en oeuvre et/ou analyse de dispositifs didactiques pour en dégager les principaux concepts théoriques.

b. En autonomie: classe inversée dans le but d'approfondir la compréhension des concepts théoriques vus au cours et élargir son champ de connaissances (lectures, MOOC, visionnage de vidéos ...)

### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants (réponses aux questions, exercices supplémentaires ...)

### Sources et références

Adam, J.-M. (2011). *Les textes : Types et prototypes*. Paris : Colin.

Bianco, M. (2010). *La compréhension des textes : peut-on l'apprendre et l'enseigner ?* In M. Crahay & M. Dutrevis (Eds.), *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp. 229-256). Bruxelles: De Boeck.

Bianco, M. (2016). Pourquoi un enseignement explicite de la compréhension en lecture? in *Conférence de consensus Lire Apprendre Comprendre*. En ligne : <https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/04/04-Bianco.pdf>

Calkins, L. (2021). *L'atelier de lecture, fondements et pratiques*. Montréal: Chenelière éducation.

Colognesi, S. (2015). *Ca s'écoute!* Namur: Erasme.

Colognesi, S. ; Gagnon, R. *Éditorial - Évaluer les performances orales des élèves : de l'importance des outils pour le faire*. In: *Évaluer. Journal international de Recherche en Éducation et Formation*, Vol. 8, no.2, p. 1-4 (2022). doi:10.48782/e-jiref-8-2-1.

Colognesi, S. ; Hanin, V. *Quelles pratiques efficaces pour enseigner l'oral ? Expérimentations dans 8 classes du primaire et suivi de 16 futurs enseignants*. In: *Recherches*, Vol. 73, p. 35-54 (2020).

Dumais, C. et Soucy, E. (2020). *Des documents de référence pour l'enseignement et l'évaluation d'objets de l'oral au primaire québécois*. *Revue hybride de l'éducation*, 4(4), 24-55.

Gagnon-Roberge, S. (2016). *Propager le plaisir de lire chez les élèves*. Montréal: Chenelière éducation.

Gagnon-Roberge, S. (2018). *Conjuguer lecture et plaisir*. Bruxelles : Erasme.

Giasson, J. (2017). *Les textes littéraires à l'école*. Bruxelles : De Boeck.

Lafontaine, A., Terwagne, S. et Vanhulle, S. (2001). *Les cercles de lecture. Interagir pour développer ensemble des compétences de lecteur*. Bruxelles: De Boeck.

Nadon, Y. (2002). *Lire et écrire en première année ... et pour le reste de sa vie*. Montréal: Chenelière éducation.

Poslaniec, C. (2009). *Pratiques de littérature jeunesse à l'école : Comment élaborer des activités concrètes ?* Paris : Hachette éducation.

Serravallo, J., Forget, P. (2018) *Le grand livre des stratégies de lecture*. Montréal: Chenelière éducation.

Soucy, E. et Dumais, C. (2022). *Lorsque changer ses pratiques en enseignement de l'oral remet en question sa façon d'évaluer : portrait de deux enseignantes du primaire*. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation (É-JIREF)*, 8(2), 89-109.

Vanderlinden, S. (2021). *Tout sur la littérature jeunesse*. Paris : Gallimard.

Vassart, C. ; Blondeau, B. ; Colognesi, S. *Dans les coulisses de l'évaluation de l'oral par les pairs au primaire*. In: *Éducation et Francophonie : revue d'éducation des communautés francophones canadiennes*, Vol. 50, no. 1, p. 1-21 (2022). doi:10.7202/1088549ar.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et supports en ligne

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Néant

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation		Exo	100	Exo	100
----------------------	--	-----	-----	-----	-----

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).